

Кость Г. М., Ткач С. С.,

Львівський національний університет імені Івана Франка, м. Львів

LE PROGRAMME DE L'IMMERSION FRANÇAISE DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES DE L'ONTARIO (aperçu historique et pratique)

У статті аналізується спектр питань, пов'язаних з виникненням поняття "білінгвізму" у Канаді, та обставин, які спричинили введення двох офіційних мов. Розглядаються також практичні засади імерсії, її типи та ефективність їх застосування у навчальному процесі.

Ключові слова: імерсія, білінгвізм, друга іноземна мова, експериментальний клас.

В статье анализируется спектр вопросов, связанных с возникновением понятия "билингвизма" в Канаде, и обстоятельства, повлекших введение двух официальных языков. Рассматриваются также практические основы иммерсии, ее типы и эффективность их применения в учебном процессе.

Ключевые слова: иммерсия, билингвизм, второй иностранный язык, экспериментальный класс.

The article discusses a range of questions connected with the emergence of the notion "bilingualism" in Canada, and the causes of introduction of two official languages. Also the practical principles of immersion, its types and efficiency in teaching process are dealt with.

Key-words: immersion, bilingualism, second language, experimental class.

Le Canada est un des pays dans lesquels le bilinguisme a été appliqué non seulement dans la sphère des relations privées, familiales, mais aussi dans les domaines de la vie sociale, culturelle, administrative. A côté de l'anglais le français est devenu seconde langue officielle.

L'objectif principal de notre recherche portera sur deux axes principaux qui ont abouti à une telle situation langagière au Canada, en général, et dans la province de l'Ontario, en particulier: à savoir: l'historique de la question, ainsi que les conditions qui ont amené à la parution de la notion du bilinguisme et de l'immersion française dans ce pays, la définition des succès, des défaites et des difficultés de ce programme.

Pour parler des conditions historiques et sociales dans lesquelles se produit l'évolution du statut de la langue française au Canada nous nous appuyons sur La loi sur les langues officielles appelée "la loi 22" et sur La Charte de la langue française appelée "la loi 101". Nous examinons aussi la notion de bilinguisme qui a été longtemps traitée comme un phénomène négatif, mais les recherches ont prouvé le contraire (surtout celles de Wallace Lambert et d'Ellen Bialystok).

Le contexte historique et social est indispensable pour comprendre les facteurs qui ont favorisé l'amélioration des conditions d'apprentissage de la langue française. Le début des grands changements au Québec date de 1959. C'est l'année de la mort de Maurice L. Duplessis, qui a été le premier ministre du Québec pendant quinze ans (1944 – 1959). Il était bien connu pour son pouvoir autoritaire et son hostilité aux modifications et aux innovations [8, p. 535]. A la suite des élections de juin 1960, Jean Lesage, le représentant du parti libéral, est devenu le successeur de Duplessis. L'équipe du nouveau Premier Ministre était "jeune, hardie, intelligente" [8, p. 538], inspirée par le slogan "C'est le temps que ça change" [4] et la Révolution tranquille a commencé. La Révolution tranquille est une période dans l'histoire du Québec de 1960 à 1966 qui a été accompagnée de beaucoup de réformes dans la vie économique, culturelle et sociale du pays [4].

Au début des années 60, au Québec, la langue anglaise jouissait de plus de privilèges que la langue française. L'anglais était la langue des affaires, de l'éducation, du travail, de l'industrie tandis que le français était utilisé plutôt dans le milieu familial [15, p. 4]. Le nouveau gouvernement a commencé la politique de défense de la langue française. Trois commissions d'enquête ont été établies pour examiner l'état actuel de la langue française dans le domaine de l'éducation, de l'économie, de l'industrie et pour donner des conseils afin de l'améliorer [15, p. 7]. Il s'agit de la Commission d'enquête sur l'éducation, de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme et de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques du Québec.

Grâce aux recommandations de ces trois commissions d'enquête, le Canada a connu beaucoup de changements importants. Primo: la "Loi sur les langues officielles", dite la loi 22, a été adoptée en 1969 [6]. Désormais, l'anglais et le français sont tous les deux nommés langues officielles du Canada. Secondo: en 1969 a paru la "Loi pour promouvoir la langue française au Québec" qui "[a établi] les conditions pour favoriser l'utilisation du français comme langue du travail et des affaires. Elle [a obligé] d'une part les commissions scolaires à offrir l'enseignement en français, mais, de l'autre, elle [a laissé] aux parents le choix de la langue d'enseignement en anglais" [15, p. 8]. Tertio: la "Loi sur les langues officielles" adoptée en 1974 au Québec fait du français la seule langue officielle de cette province. Trois ans plus tard (1977), cette loi sera supplantée par la "Charte de la langue française", connue comme la loi 101 [15, p. 8]. Dans cette charte, le français est nommé langue officielle du Québec, c'est la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires" [11]. Avec l'adoption de ces lois, le prestige et le rôle de la langue française ont beaucoup augmenté. Ce fait est devenu une des raisons de l'attitude favorable des parents au sujet de l'importance du français, seconde langue officielle du Canada.

A partir de 1962, grâce aux recherches d'Elizabeth Peal et Wallace Lambert, professeurs de l'Université McGill, le bilinguisme a commencé à être accepté comme un phénomène positif: les personnes bilingues obtenaient de meilleurs résultats que les monolingues à plusieurs tests d'intelligence verbaux et non-verbaux et ils réussissaient mieux aux différents types d'activités scolaires [9, p. 131]. Les résultats des recherches de Peal et Lambert ont rassuré les parents

qui avaient peur de l'influence négative du bilinguisme sur les facultés cognitives de leurs enfants. Ils ont joué un rôle clé " dans la conception et la mise en place d'un programme scolaire d'immersion française à Montréal" [15, p. 6] et ont déclenché de nouvelles études sur la notion de bilinguisme.

La notion de bilinguisme est étroitement liée non seulement aux problèmes proprement langagiers mais aussi aux recherches neuropsychologiques. La première question qui est posée concerne l'âge où il est préférable de commencer l'apprentissage d'une langue étrangère. Selon Wilder Penfield, neurologue de l'Université McGill, si les langues sont apprises en bas âge, elles peuvent être apprises parfaitement et avec peu d'effort. Il ajoute que si avant l'âge de 10-14 ans un enfant est entouré de personnes parlant une et même deux langues étrangères, il est capable d'apprendre ces langues étrangères avec aisance et de les parler sans accent [14, p. 207-212].

A part les avantages cognitifs, le bilinguisme présente également des avantages pratiques. Une personne, avec des connaissances de plus d'une langue, ouvre devant elle tout un éventail d'opportunités. Les bilingues trouvent un emploi plus facilement que les unilingues. "Selon [les leaders du milieu des affaires] les personnes parlant une autre langue font preuve d'une plus grande sensibilité culturelle et ont de meilleures chances de trouver un emploi plus rémunérateur" [1, p. 6]. Un autre atout du bilinguisme est le fait que "les enfants bilingues ont une facilité pour apprendre une troisième, quatrième (etc.) langue. Ils réagissent plus rapidement dans des situations de communication car ils sont habitués à décider rapidement quelle langue il faut utiliser dans une situation donnée" [2].

L'immersion française et la notion du bilinguisme sont liées aux noms de Jim Cummins et Merrill Swain, professeurs de l'Université de Toronto, qui ont étudié le programme d'immersion française. Dans leur travail "Bilingualism in Education" qui date de 1986, les deux professeurs définissent "l'immersion" comme "une situation où des enfants appartenant à un milieu linguistique et culturel identique qui n'ont eu aucun contact préliminaire avec la langue de l'école sont placés ensemble dans une classe où la langue seconde sert de langue d'enseignement" [3, p. 8]. L'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI) explique "l'immersion" comme "une approche destinée aux élèves qui ne possèdent pas la langue seconde au moment de leur entrée au programme. Elle permet l'acquisition de cette langue seconde par l'entremise des matières enseignées dans celle-ci du début du programme jusqu'à la fin de la scolarité des élèves" [15, p. 51].

L'immersion française se base sur l'idée de l'enseignement de la langue française par le biais des autres disciplines et de l'engagement des apprenants dans la situation de communication en français. Le but du programme n'est pas seulement académique mais aussi culturel, psychologique, émotionnel et social. L'immersion française mène au développement d'attitudes et de prédispositions qui contribuent à l'acquisition et à l'appréciation de la langue française, de la culture franco-canadienne et de la francophonie en général [12, p. III].

Il est difficile de déterminer le lieu où le premier programme de l'immersion française a été introduit dans la province de Québec, en particulier, et au Canada, en général. Néanmoins, le "Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec" de 1964 mentionne qu'à l'école Cedar Park de la Commission scolaire de West Island, en banlieue ouest de Montréal, on a introduit en 1958 un programme "qui consist[ait] à enseigner en français à des élèves anglophones une partie des matières ordinaires du programme : géographie, histoire, sciences ou autres" [13, p. 94]. Cette information est également confirmée par le bulletin de l'association "Canadian Parents for French" (CPF) publié en 1985. "Toronto French School" a été aussi parmi les premières écoles qui ont adopté un enseignement immersif du français, elle offre le programme d'immersion française à partir de 1962, l'année de sa fondation [15, p. 11]. Mais, c'est l'ouverture d'une classe immersive expérimentale en 1965 dans une des écoles de la ville de Saint-Lambert, dans la banlieue sud de Montréal, qui a le plus attiré l'attention des parents, des universitaires, des chercheurs et qui a été surtout étudiée.

A partir du début des années 60, les parents québécois anglophones comprennent de plus en plus qu'une bonne maîtrise de la langue française est indispensable pour l'avenir de leurs enfants au Québec. Selon eux, les enfants ne recevaient pas assez de connaissances pour pouvoir communiquer dans les langues étrangères, même après des années d'apprentissage de ces langues. Les parents prennent alors l'initiative et proposent aux autorités d'une commission scolaire d'ouvrir, à Saint-Lambert, une classe maternelle expérimentale où tout l'enseignement serait effectué en français: il s'agissait de plonger les enfants dans le milieu langagier français.

Ces efforts ont été couronnés de succès. Le programme a vu le jour grâce à Evelyne Billey, pionnière de l'immersion française, qui a commencé à enseigner un programme de français unique et original à des élèves anglophones de la ville de Saint-Lambert, ainsi, a-t-elle donné naissance à la première classe immersive au Canada [5, p. 10]. Il était important de comprendre si le français comme langue d'enseignement ne nuirait pas à l'anglais L1 des élèves. Après l'évaluation de ce programme il a été révélé que les élèves de la classe immersive ont vite progressé en langue française sans porter préjudice ni à leur langue maternelle et ni aux mathématiques (une discipline non langagière) [10, p. 40-41].

En étudiant la situation du bilinguisme et de l'immersion française dans la province de l'Ontario nous avons pu constater qu'elle a été obligée de surmonter beaucoup d'obstacles afin d'y ouvrir les écoles d'immersion française et de contribuer au succès du bilinguisme. Au début du XX^e siècle, l'anglais jouissait de plus de privilèges en Ontario que le français. Le pouvoir provincial ne voulait pas établir les écoles bilingues et le français n'était enseigné qu'une heure par jour. Les Ontariens de langue française ont mené une lutte difficile pour que le français soit mis sur un pied d'égalité avec l'anglais.

C'étaient les parents anglophones qui ont pris la situation en mains : d'abord, ils ont exercé une pression sur les conseils scolaires à Ottawa, et puis sur ceux des autres villes. Finalement, en 1969, grâce à la décision du Conseil scolaire séparé catholique d'Ottawa, le premier programme d'immersion a vu le jour en Ontario. Les recherches ont montré que l'éducation bilingue n'avait aucun effet négatif sur le développement cognitif des élèves suivant l'IF. En outre, ces derniers avaient une attitude favorable envers leur expérience et étaient assez confiants quant à leurs compétences en langue seconde.

A partir de 1970, la popularité du programme d'immersion française a pris de l'essor et la quantité d'écoles offrant ce programme a augmenté. Aujourd'hui, les scientifiques continuent à mener des recherches sur ce programme afin de s'assurer de son efficacité et d'améliorer ces aspects du programme qui présentent des inconvénients.

A présent, il existe tout un éventail de programmes d'immersion. Rebuffot propose de les classer d'après quatre critères: 1) la proportion de temps d'enseignement; 2) le moment où débute l'immersion en français; 3) le nombre de langues secondes enseignées simultanément; 4) le milieu scolaire où le programme d'immersion est offert [15, p. 65]. En prenant en considération la proportion de temps d'enseignement, on distingue une "immersion totale" qui consiste en 100 % d'enseignement en français, et "une immersion partielle" qui correspond à 50 % d'enseignement en français et 50 % en anglais [7, p. 9]. En s'appuyant sur le deuxième critère on peut parler encore de l' "immersion précoce" (longue ou hâtive) qui commence dès l'entrée à l'école, à la maternelle ou en première année, de l' "immersion moyenne" (intermédiaire) ne débutant que vers le milieu du primaire, après la 1^{re} année mais avant la 6^e année du primaire et de l' "immersion tardive" (courte) qui peut commencer en 6^e, 7^e ou 8^e année. Encore un type d'immersion – "immersion postsecondaire" débute après le secondaire en donnant la possibilité aux étudiants d'apprendre la langue seconde par le biais des autres matières au collège ou à l'université [16, p. 25].

Tous les types d'immersion sont bien connus et populaires mais ce sont les élèves et leurs parents qui choisissent le type leur convenant le mieux, et leur choix peut dépendre de différents facteurs: des facultés intellectuelles de l'élève, de ses projets pour le futur et même de la province et du quartier où l'élève habite.

L'histoire de ce programme montre maintes fois que les changements essentiels dans le système d'enseignement ne sont possibles qu'avec la collaboration des parents, des professeurs et du gouvernement. De nos jours, il y a plusieurs associations qui travaillent pour le bien des programmes du FLS en général (CPF) et d'immersion française en particulier (ACPI). Le succès de l'immersion française est aussi démontré par le fait que d'autres pays se sont inspirés de l'expérience du Canada. Les programmes d'immersion ont été introduits aux Etats-Unis, en Europe (Irlande, Ecosse, Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse), en Australie et au Nigeria.

En faisant le bilan de notre analyse nous pouvons affirmer que le Canada en tant que pays pluriculturel a traversé un long chemin afin d'aboutir à la situation langagière actuelle. Le pays a connu des étapes différents du développement du bilinguisme. La collaboration des institutions et organisations diverses tant gouvernementales que locales avec les parents d'élèves a été considérable et a contribué, en fin de compte, à l'immersion française. Ceci, à son tour, a permis d'augmenter le nombre de personnes bilingues, non seulement dans le milieu politique et d'affaires, mais aussi dans les écoles et les universités.

Bibliographie:

1. Adam, Dyane, "Coup d'œil sur le bilinguisme", Commissariat aux langues officielles, le 17 août, 2011, tiré le 26 février, 2012, http://www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/brochure_f.pdf
2. Colombant, Kersti. "Les Avantages du bilinguisme", Français du monde – adfe, le 24 mai, 2011, tiré le 1er janvier, 2012, <http://www.francais-du-monde.org/2011/05/24/les-avantages-du-bilinguisme/>
3. Cummins, et Merrill Swain. Bilingualism in Education. New York : Longman, 1986.
4. Durocher, René, "Révolution tranquille", Encyclopédie Canadienne, 2012, tiré le 15 mars, 2012, <http://www.thecanadianencyclopedia.com/articles/fr/revolution-tranquille>
5. Hautin, Josianne. "Hommage à Evelyne Billey". Journal de l'immersion (2004) : 10-11. Tiré le 25 juillet, 2012. <http://acpi.ca/journaux/V26N1.pdf>
6. Hudon, Marie-Eve, "La Loi sur les langues officielles : comprendre ses principes et son régime d'application", Parlement du Canada, 2012, tiré le 15 mars, 2012, <http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2011-55-f.pdf>
7. Karsenti, Collin et al., Pourquoi les nouveaux enseignants d'immersion ou de français langue seconde quittent-ils la profession? Résultats d'une enquête pancanadienne, novembre, 2008, tiré le 26 février, 2012, http://acpi.ca/documents/rapport_final.pdf
8. Lacour-Gayet, Robert. Histoire du Canada. Paris : Fayard, 1966.
9. Lambert, et Elizabeth Peal. "The Relation of Bilingualism to Intelligence", 1962 in : Lambert, Wallace E., Language, Psychology, and Culture. Stanford : Stanford University Press, 1972. 111-159.
10. Lambert, et Richard Tucker. Bilingual Education of Children : The St. Lambert Experiment. Rowly, Massachusetts : 1972.
11. Laurin, Rocher et al., "Charte de la langue française". L. R. Q. Chapitre C-11, le 1er juillet, 2012, tiré le 7 avril, 2012. http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/C_11/C11.html
12. Metford, Anne Marie. Immersion Programmes. Hamilton : McMaster University, 1983.
13. Parent et al. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec. Les structures pédagogiques du système scolaire, 1964, tiré le 2 avril, 2012. http://classiques.uqac.ca/contemporains/quebec_commission_parent/rapport_parent_3/rapport_parent_vol_3.pdf
14. Penfield, Wilder. "Consideration of the Neurophysiological Mechanisms of Speech and Some Educational Consequences", Proceedings of the American Academy of Arts and Sciences (1953) : 201-214. Tiré le 26 juillet, 2012. <http://www.jstor.org.libaccess.lib.mcmaster.ca/stable/pdfplus/20023716.pdf?acceptTC=true>
15. Rebuffot, Jacques. Le Point sur l'immersion au Canada. Anjou : Centre éducatif et culturel inc., 1993.
16. Rebuffot, Jacques. "L'Immersion en français : l'heure du bilan?", Québec français, No. 70 (1988) : 23-26. Tiré le 2 avril, 2012. <http://www.erudit.org/culture/qf1076656/qf1222071/45210ac.html?vue=resume>